



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

Premier projet de Règlement numéro 10530-2011 modifiant le Règlement numéro 2007-01-9150 relatif au lotissement, afin de modifier les dispositions relatives aux terrains et les dispositions déclaratoires et interprétatives.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 4 octobre 2011, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement identifié ci-haut.
2. Les modifications au règlement de lotissement visent spécifiquement toutes les zones du territoire de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac. Les descriptions et les illustrations des zones sont disponibles pour consultation au bureau du soussigné au 145, rue Gingras, aux heures normales de bureau.
3. Une consultation publique sur ce projet de règlement aura lieu à la salle communautaire Le Bivouac, le jeudi 15 décembre 2011 à 19 h. Au cours de cette assemblée, monsieur Pierre Hallé, conseiller, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendues à cette assemblée.
4. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné au 145, rue Gingras, aux heures normales de bureau.

Fossambault-sur-le-Lac, ce 21^e jour de novembre 2011.

Jacques Arsenault
Greffier